

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2023**

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2023**

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Renseignements statutaires	6
Résultats	7
Évolution de l'actif net	8
Situation financière	9 - 10
Flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12 - 26
Renseignements complémentaires	
Tableau A - Revenus de loyers	27
Tableau B - Subvention pour la réduction des coûts et des loyers	27
Tableau C - Autres produits d'administration	27
Tableau D - Frais directs d'opération	28
Tableau E - Frais d'administration	29
Tableau F - Amortissements	29
Tableau G - Fonds de réserve de remplacement	30
Tableau H - Fonds de réserve de gestion	31
Fonds de surplus de subventions	32
Fonds de réserve de remplacement	33
Fonds de réserve de rénovation	34
Fonds de réserve de droit au logement	35
Fonds de réserve de gestion	36
Code de propriété	37 - 38

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est

### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est (la « coopérative »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la coopérative.


*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

 , CPA inc.

Sherbrooke  
Le 6 mai 2024

## COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

### RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

**31 DÉCEMBRE 2023**

---

Nom : **Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est**  
Adresse : 548, rue Dufferin  
Ville : Sherbrooke (Québec)  
Code postal : J1H4N1

NOMBRE D'UNITÉS : 421

NOMBRE DE MEMBRES : 433

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 5

POURCENTAGE DES OCCUPANTS QUI ÉTAIENT MEMBRES À LA FIN DE L'EXERCICE : 98%

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Christyne Lavoie
Vice-président	Alexandre Lavallée
Trésorier	Olier Raby
Secrétaire	Chantal Simoneau
Administrateur	Nicolas Bessette
Administratrice	Jacob Hamelin Lucas
Administratrice	Marie-Michelle Beauregard
Administratrice	Mélissa Blouin
Administrateur	Louis-Philippe Yargeau

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>PRODUITS</b>		
Revenus de loyers (tableau A)	2 719 089 \$	2 414 677 \$
Subvention pour la réduction des coûts et des loyers (tableau B)	250 513	263 284
Autres produits d'administration (tableau C)	<u>190 067</u>	<u>158 780</u>
	<u>3 159 669</u>	<u>2 836 741</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais directs d'opération (tableau D)	2 026 413	1 768 749
Frais d'administration (tableau E)	<u>401 231</u>	<u>341 757</u>
	<u>2 427 644</u>	<u>2 110 506</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	732 025	726 235
<b>AMORTISSEMENTS</b> (tableau F)	<u>(803 345)</u>	<u>(728 443)</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(71 320) \$</u>	<u>(2 208) \$</u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Fonds réservés	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	521 295 \$	2 442 939 \$	112 896 \$	3 077 130 \$	2 796 914 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(803 345)	732 025	(71 320)	(2 208)
Acquisitions de l'exercice (note 8)	-	7 441 119	(7 441 119)	-	-
Contribution annuelle aux fonds (note 14)	258 256	-	(258 256)	-	1 481
Utilisation de l'exercice (note 14)	(158 247)	-	158 247	-	-
Variation des apports reportés (note 12)	-	(6 291 148)	6 291 148	-	-
Variation des dettes à long terme et de l'emprunt bancaire (note 11)	-	(495 943)	495 943	-	-
Fusion Coop des Citoyens Unis	-	352 480	(8 876)	343 604	280 943
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>621 304 \$</u>	<u>2 646 102 \$</u>	<u>82 008 \$</u>	<u>3 349 414 \$</u>	<u>3 077 130 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	322 802 \$	140 050 \$
Placements à court terme (note 3)	86 899	-
Débiteurs (note 4)	181 387	318 262
Stocks	5 429	4 824
Frais payés d'avance (note 5)	<u>98 088</u>	<u>73 835</u>
	<u>694 605</u>	<u>536 971</u>
ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 6)	436 714	424 601
PLACEMENT À LONG TERME (note 7)	54 885	54 485
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	27 569 955	20 579 713
SUBVENTION À RECEVOIR	<u>100 388</u>	<u>173 604</u>
	<u>28 161 942</u>	<u>21 232 403</u>
	<u>28 856 547</u> \$	<u>21 769 374</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 10)	277 664 \$	216 802 \$
Subventions reportées	39 874	21 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	<u>1 842 536</u>	<u>455 778</u>
	<u>2 160 074</u>	<u>693 580</u>
DETTE À LONG TERME (note 11)	10 190 810	11 081 625
APPORTS REPORTÉS (note 12)	<u>12 990 895</u>	<u>6 772 963</u>
	<u>23 181 705</u>	<u>17 854 588</u>
	<u>25 341 779</u>	<u>18 548 168</u>
<b>Actif net</b>		
AVOIR DES MEMBRES (note 13)	165 354	144 076
FONDS RÉSERVÉS (note 14)	621 304	521 295
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	2 646 102	2 442 939
NON AFFECTÉ	<u>82 008</u>	<u>112 896</u>
	<u>3 514 768</u>	<u>3 221 206</u>
	<u>28 856 547 \$</u>	<u>21 769 374 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Oliver Reby, administrateur

Justina Lavioie, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(71 320) \$	(2 208) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	803 345	728 443
Amortissements des apports reportés (note 12)	<u>(207 835)</u>	<u>(182 308)</u>
	524 190	543 927
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 15)	<u>104 854</u>	<u>(286 142)</u>
	<u>629 044</u>	<u>257 785</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Encaissement (Acquisition) de placements	-	629 936
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	(7 441 119)	(2 197 086)
Encaisse transférée des Fonds réservés (note 6)	(12 113)	13 238
Fusion de la Coopérative Ste-Thérèse	-	280 943
Fusion de la Coopérative des Citoyens Unis	<u>(9 264)</u>	<u>-</u>
	<u>(7 462 496)</u>	<u>(1 272 969)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(12)
Emprunts à long terme (note 11)	1 500 000	1 343 801
Remboursement de la dette à long terme (note 11)	(1 004 056)	(437 270)
Variation des parts sociales (note 13)	21 278	3 792
Nouveaux apports reportés (note 12)	<u>6 498 982</u>	<u>-</u>
	<u>7 016 204</u>	<u>910 311</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	182 752	(104 873)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>140 050</u>	<u>244 923</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u>322 802</u> \$	<u>140 050</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est est constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec et est considérée comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur le revenu. En raison de la loi sur les coopératives, article 148, la coopérative est exemptée des impôts sur les bénéfices. La coopérative gère des immeubles résidentiels à logements multiples à Sherbrooke.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La coopérative applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

##### *Évaluation initiale*

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la coopérative qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

La coopérative évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances et des effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et de la dette à long terme.

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et réduits en cas de perte de valeur permanente.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiments	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	10 %
Ameublement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	3 ans
Équipements	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations des terrains	Amortissement dégressif	10 %

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### COMPTABILISATION DES PRODUITS

##### *Comptabilisation des apports*

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

##### *Revenus d'honoraires*

Les revenus d'honoraires sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus d'honoraires incluant les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. La coopérative utilise la méthode des efforts fournis selon laquelle le degré d'avancement est calculé en fonction des heures engagées à la date des états financiers par rapport au total estimatif des heures. Les travaux en cours sont évalués en tenant compte des heures travaillées à facturer et des débours effectués pour les clients. Les pertes sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

##### *Produits de location*

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des baux lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### COMPTABILISATION DES REVENUS D'INTÉRÊTS

Les revenus d'intérêts sur les placements sont comptabilisés selon la chronologie des sommes gagnées.

### 3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2023	2022
Compte Avantage entreprise Desjardins, encaissable en tout temps, Taux de 3,000 %	<u>86 899</u> \$	<u>-</u> \$

### 4. DÉBITEURS

	2023	2022
Loyer à recevoir	15 119 \$	14 140 \$
Provision pour mauvaises créances	(2 819)	(4 050)
Autres revenus à recevoir	69 904	39 793
Subventions à recevoir	5 379	-
Taxes de vente à recevoir	<u>93 804</u>	<u>268 379</u>
	<u>181 387</u> \$	<u>318 262</u> \$

### 5. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2023	2022
<b>Charges</b>		
Assurances	51 514 \$	38 512 \$
Taxes foncières	15 314	14 837
Déneigement	19 386	9 058
Autres	<u>11 874</u>	<u>11 428</u>
	<u>98 088</u> \$	<u>73 835</u> \$



## COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

#### 6. ENCAISSE ET PLACEMENTS RÉSERVÉS

	2023	2022
Réserve de gestion - Encaisse réservée	90 359 \$	90 946 \$
Réserve de remplacement - Encaisse réservée	258 327	246 690
Réserve hypothécaire projet du CAP	<u>88 028</u>	<u>86 965</u>
	<u>436 714 \$</u>	<u>424 601 \$</u>

#### 7. PLACEMENT À LONG TERME

	2023	2022
Fédération des Coop d'habitation de l'Estrie inc. 4 parts sociales (valeur nominale de 100\$)	400 \$	300 \$
Coopératives de développement régional du Québec 2 parts sociales (valeur nominale de 100\$)	200	200
Parts sociales, Coopérative La Grande Vie	40 000	40 000
Placements, Maison de la coopération, encaissable par versements mensuels en intérêts au taux de 4,00%, échéant en août 2025.	12 785	12 785
Part sociale Maison de la coopération	1 000	1 000
Parts sociales Coopérative funéraire de l'Estrie	400	200
Parts sociales, Coopérative de développement régional de l'Estrie 1 part sociale (valeur nominale de 100 \$)	<u>100</u>	<u>-</u>
	<u>54 885 \$</u>	<u>54 485 \$</u>

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	3 892 444 \$	= \$	3 892 444 \$	1 111 115 \$
Bâtiments	35 846 543	12 193 760	23 652 783	19 438 346
Mobilier de bureau	35 457	31 165	4 292	4 769
Ameublement	27 445	25 277	2 168	2 710
Matériel roulant	31 156	27 902	3 254	4 067
Améliorations locatives	9 289	9 289	-	-
Équipements	122 651	108 075	14 576	18 220
Améliorations des terrains	<u>22 847</u>	<u>22 409</u>	<u>438</u>	<u>486</u>
	<u>39 987 832 \$</u>	<u>12 417 877 \$</u>	<u>27 569 955 \$</u>	<u>20 579 713 \$</u>

### 9. EMPRUNTS BANCAIRES

Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke

La coopérative dispose d'une marge de crédit autorisé d'un montant de 50 000 \$ au taux préférentiel plus 2 %, taux effectif de 7,200 %.

Banque Nationale du Canada

La Coopérative dispose d'une marge de crédit autorisé d'un montant de 681 246 \$ au taux préférentiel plus 0,50 %, taux effectif de 6,450 % qui ne peut être utilisé que pour les dépenses.

La Coopérative dispose d'une marge de crédit autorisé d'un montant de 211 497 \$ au taux préférentiel plus 0,50 %, taux effectif de 6,450 %.

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 10. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs	66 475 \$	41 683 \$
Honoraires professionnels courus	18 395	4 265
Électricités courues	73 399	65 660
Intérêts courus	40 953	28 849
Salaires et vacances	42 951	34 717
Retenues à la source	7 763	12 074
Subventions à rembourser	9 481	10 045
Loyers perçus d'avance	18 247	19 373
Autres à payer	<u>-</u>	<u>136</u>
	<u>277 664 \$</u>	<u>216 802 \$</u>

### 11. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 400 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,317 %, renouvelable en septembre 2026. (WB)	52 993 \$	56 528 \$
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 951 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,173 %, renouvelable en novembre 2027. (UA)	113 447	118 903
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 975 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,442 %, renouvelable en décembre 2028. (AA,HC,JB)	133 234	139 677
Solde à reporter	299 674	315 108

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 11. DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
Solde reporté	299 674	315 108
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 1 728 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,450 %, renouvelable en juillet 2023. (W)	-	337 040
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 1 594 \$ incluant capital et intérêts au taux de 7,430 %, renouvelable en novembre 2024. (U)	213 603	247 649
Emprunt, Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 657 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,946 %, échéant février en 2026. (VA-Y)	85 406	91 571
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 1 344 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,480 %, renouvelable en novembre 2023. (UB)	-	197 720
Emprunt, Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 10 126 \$ en capital et intérêts, au taux de 1,827 %, échéant en février 2026. (CA,CB,CC,CD,CE)	2 957 039	3 024 074
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 2 642 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,385 %, renouvelable en avril 2025. (BB)	530 242	549 115
Solde à reporter	4 085 964	4 762 277

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 11. DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
Solde reporté	4 085 964	4 762 277
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 6 381 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,409 %, renouvelable en avril 2025. (BB)	100 388	173 604
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 505 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,480 %, renouvelable en novembre 2023. (BA)	-	74 894
Emprunt, Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 1 175 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,098 %, renouvelable en octobre 2024. (VB-X)	129 776	139 718
Emprunt, Banque Nationale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 5 807 \$ en capital et intérêts, au taux de 4,989 %, échéant en juillet 2027. (E,EA,EB,HE,QB)	1 066 132	1 082 721
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 35 839 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,880 %, renouvelable en février 2024.	4 610 994	4 760 549
Emprunt, Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke, garanti par une hypothèque immobilière, remboursable par versements mensuels de 4 090 \$ incluant capital et intérêts au taux de 7,590 %, renouvelable en octobre 2024. (V)	540 092	543 640
Solde à reporter	10 533 346	11 537 403

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 11. DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
Solde reporté	10 533 346	11 537 403
Billet à payer pour l'acquisition du terrain de la Toque Rouge, payable en mars 2024	<u>1 500 000</u>	<u>-</u>
	12 033 346	11 537 403
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>1 842 536</u>	<u>455 778</u>
	<u>10 190 810</u> \$	<u>11 081 625</u> \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices selon les conditions actuelles sont les suivants :

2024	1 842 536 \$
2025	306 018
2026	294 473
2027	309 165
2028	<u>324 754</u>
	<u>3 076 946</u> \$

# COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

### 12. APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
Solde au début	6 772 963 \$	7 026 755 \$
Plus : Ajout de l'exercice	6 498 983 \$	- \$
Moins : Utilisation de l'exercice	<u>(281 051) \$</u>	<u>(253 792) \$</u>
	<u>12 990 895 \$</u>	<u>6 772 963 \$</u>

Les apports reportés se détaillent comme suit :

	2023	2022
Contribution Initiative de rénovation	52 180 \$	55 442 \$
Subvention Hydro Québec	1 680 \$	1 785 \$
Subvention restauration résidentielle	25 487 \$	30 555 \$
Subvention à la construction - Accès logis	4 899 283 \$	5 104 838 \$
Contribution du milieu - ville de Sherbrooke	1 544 766 \$	1 587 706 \$
Subvention Novoclimat	126 036 \$	129 519 \$
Contribution FQHC achat-rénovation	(131 993) \$	(136 882) \$
Subventions Projet Ô	<u>6 473 456 \$</u>	<u>- \$</u>
	<u>12 990 895 \$</u>	<u>6 772 963 \$</u>

## COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

#### 13. AVOIR DES MEMBRES

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales.

Chaque membre doit détenir 50 parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 \$ chacune pour un montant de 500 \$, ne portant aucun intérêt.

Conformément à l'article 38,2 de la Loi des coopératives, le seul fait de détenir des parts de la coopérative ne confère aucun des droits réservés aux membres, sauf celui d'en demander le remboursement. Les parts sociales sont payables par versements mensuels de 12 \$.

	2023		2022	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Solde au début	144 076 \$	14 407	133 684 \$	13 368
Émises et portions payées durant l'année	35 778	3 577	35 392	3 539
Remboursées durant l'exercice	<u>(14 500)</u>	<u>(1 450)</u>	<u>(25 000)</u>	<u>(2 500)</u>
	<u>165 354</u>	<u>16 534</u>	<u>144 076</u>	<u>14 407</u>
Solde à la fin	<u>165 354 \$</u>	<u>16 534</u>	<u>144 076 \$</u>	<u>14 407</u>

#### 14. FONDS RÉSERVÉS

Fonds de surplus de subventions

Ce montant est déposé dans un compte de banque distinct sous forme de dépôt à terme auquel doivent s'ajouter les intérêts. Ce fonds doit être utilisé exclusivement pour fournir aux occupants admissibles une aide complémentaire à celle qu'ils ont reçue au cours de l'exercice.



## COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

#### 14. FONDS RÉSERVÉS (suite)

##### Fonds de réserve de remplacement

La coopérative doit constituer un fonds de réserve de remplacement respectant les limites prescrites dans les conventions conclues avec la S.C.H.L. et la S.H.Q. Les contributions sont déposées dans un compte de banque distinct sous forme de dépôt à terme auquel doivent s'ajouter les intérêts. Ce fonds ne peut servir qu'aux usages prévus dans la convention ou à des fins approuvées par la S.C.H.L. et la S.H.Q. Le montant de la réserve est déterminé et réévalué à l'assemblée générale annuelle.

##### Fonds de réserve de rénovation

Ce fonds de réserve de rénovation est créé en fonction de 600 \$ par logement par année et permet à la coopérative d'assumer certaines rénovations, capitalisables ou non. La contribution annuelle est répartie entre le fonds de rénovation et le fonds de remplacement. Le montant de la réserve est déterminé et réévalué à l'assemblée générale annuelle.

##### Fonds de réserve de droit au logement

La tenue du fonds a pour but de permettre à la coopérative d'attribuer une aide de droit au logement à certains membres pouvant y être éligibles. Une contribution par logement par année a été calculée conformément à une décision prise lors d'une assemblée générale des membres.

##### Fonds de réserve de gestion

En vertu d'un accord avec la Société d'habitation du Québec, la coopérative a créé un fonds pour éviter les hausses de loyer substantielles pouvant survenir à la suite d'un renouvellement hypothécaire. La contribution pour la création de ce fonds provient directement des coûts de rénovation faits à même les programmes achat-rénovation et AccèsLogis.

## COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

#### 15. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Placements à court terme	(86 899) \$	- \$
Débiteurs	136 875	(297 077)
Stocks	(605)	(3 474)
Frais payés d'avance	(24 253)	(6 244)
Créditeurs	60 862	20 653
Subventions reportées	<u>18 874</u>	<u>-</u>
	<u>104 854</u> \$	<u>(286 142)</u> \$

#### 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

##### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, la coopérative évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

## COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

---

#### 16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

##### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la coopérative à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>TABLEAU A</b>		
<b>REVENUS DE LOYERS</b>		
Loyers des membres	2 668 298 \$	2 378 925 \$
Subvention pour l'aide au logement SHQ	(26 916)	(37 416)
Subvention pour l'aide au logement OMH	(121 710)	(121 711)
Droit au logement	(19 897)	(8 972)
Initiative fédérale de logement communautaire SCHL (IFLC-2)	(25 351)	(13 707)
Subvention au loyer temporaire SCHL	-	(8 247)
Autres revenus services aux locataires	36 830	43 497
Amortissement des Apports reportés	<u>207 835</u>	<u>182 308</u>
	<u>2 719 089 \$</u>	<u>2 414 677 \$</u>

**TABLEAU B****SUBVENTION POUR LA RÉDUCTION DES COÛTS ET DES LOYERS**

Subvention pour l'aide au logement SHQ	26 916 \$	37 416 \$
Subvention pour l'aide au logement OMH	121 670	121 711
Initiative fédérale de logement communautaire SCHL (IFLC-2)	25 351	13 707
Subvention au loyer temporaire SCHL	-	13 874
Programme AccèsLogis SHQ	<u>76 576</u>	<u>76 576</u>
	<u>250 513 \$</u>	<u>263 284 \$</u>

**TABLEAU C****AUTRES PRODUITS D'ADMINISTRATION**

Revenus de gestion	100 \$	53 382 \$
Revenus de stationnement	1 960	1 960
Remboursement T.P.S. et T.V.Q.	89 934	81 946
Ristournes et intérêts	23 565	15 643
Autres revenus	21 989	4 167
Dons de parts sociales	-	1 682
Autres subventions	<u>52 519</u>	<u>-</u>
	<u>190 067 \$</u>	<u>158 780 \$</u>

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

---

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>TABLEAU D</b>		
<b>FRAIS DIRECTS D'OPÉRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	96 009 \$	97 487 \$
Déplacement	5 777	10 294
Intérêts sur la dette à long terme	483 871	283 241
Combustible	38 824	40 174
Énergie	389 743	356 385
Assurances	144 999	113 480
Taxes foncières	512 486	497 339
Entretien et réparation	306 413	326 375
Déneigement	44 718	38 593
Mauvaises créances	3 573	2 712
Contribution au F.Q.H.C.	<u>-</u>	<u>2 669</u>
	<u>2 026 413 \$</u>	<u>1 768 749 \$</u>

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>TABLEAU E</b>		
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et vacances	232 837 \$	172 368 \$
Activités sociales	10 640	6 932
Assemblées générales et frais de réunion	11 986	10 878
Assurance bureau	244	549
Cotisations F.C.H.E.	15 165	14 215
Entretien et réparations - bureau	945	945
Entretien et réparations - système informatique	3 150	8 175
Formation	6 781	3 570
Frais d'administration	298	958
Frais de déplacement	3 575	4 747
Frais de représentation	2 354	1 868
Frais de recouvrement et enquête de crédit	2 989	1 816
Frais de comptabilité et de secrétariat	4 569	7 414
Intérêts et frais bancaires	231	352
Loyer	11 741	11 401
Papeterie et frais de bureau	10 079	9 890
Publicité et promotion	4 950	4 461
Services professionnels	39 633	33 895
Télécommunications	39 064	43 208
Le Lien	-	4 115
	<u>401 231</u> \$	<u>341 757</u> \$

**TABLEAU F****AMORTISSEMENTS**

Amortissement - améliorations de terrains	(49) \$	(54) \$
Amortissement - bâtisses	(797 820)	(721 281)
Amortissement - mobilier de bureau	(477)	(530)
Amortissement - ameublements	(542)	(634)
Amortissement - équipements	(3 644)	(4 927)
Amortissement - Véhicules	(813)	(1 017)
	<u>(803 345)</u> \$	<u>(728 443)</u> \$

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

**TABLEAU G - FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT**

Immeubles	<u>2023</u>	<u>Contribution (Utilisation)</u>	<u>2022</u>
	\$	\$	\$
<u>Programme 56,1 (regroupés)</u>			
IB-IC	0	0	0
U	<u>12 230</u>	<u>(1 235)</u>	<u>13 465</u>
	<u>12 230</u>	<u>(1 235)</u>	<u>13 465</u>
<u>Maisons achat-rénovation</u>			
W, WA	<u>37 703</u>	<u>(3 280)</u>	<u>40 983</u>
<u>Maisons AccèsLogis</u>			
AA, HC, JB (ACL - 0284)	9 933	(1 898)	11 831
BB (ACL - 0523)	88 306	8 875	79 431
CA, CB, CC, CD, CE (ACL - 0894)	42 613	13 600	29 013
E, EA, EB, HE, QB (ACL - 0726)	17 884	(2 359)	20 243
UA, Z (ACL - 0195)	11 173	2 400	8 773
VA, Y (ACL - 0052)	20 416	(4 511)	24 927
VB, X (ACL - 0029)	8 947	1 708	7 239
WB (ACL - 0135)	<u>1 200</u>	<u>(1 200)</u>	<u>2 400</u>
	<u>200 472</u>	<u>16 615</u>	<u>183 857</u>
<u>Hors programme</u>			
DA	7 924	(460)	8 384
DB	0	0	0
DC	0	0	0
DD	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	<u>7 924</u>	<u>(460)</u>	<u>8 384</u>
	<u>258 329</u>	<u>11 640</u>	<u>246 689</u>

\* Pour connaître la codification des immeubles voir les renseignements complémentaires à la page 37 et 38.

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

**TABLEAU H - FONDS DE RÉSERVE DE GESTION**

Immeubles		2023	Contribution	2022
		\$	(Utilisation) \$	\$
AA, HC, JB	(ACL - 0284)	17 745	0	17 745
BB	(ACL - 0523)	11 438	837	10 601
CA, CB, CC, CD, CE	(ACL - 0894)	10 346	3 150	7 196
E, EA, EB, HE, QB	(ACL - 0726)	4 573	(4 574)	9 147
VA, Y	(ACL - 0052)	5 493	0	5 493
VB, X	(ACL - 0029)	10 044	0	10 044
W, WA	(Achat-rénovation)	7 682	0	7 682
WB	(ACL - 0135)	8 791	0	8 791
UA, Z	(ACL - 0195)	14 247	0	14 247
		<b>90 359</b>	<b>(587)</b>	<b>90 946</b>

\* Pour connaître la codification des immeubles voir les renseignements complémentaires à la page 37 et 38.



**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**FONDS DE SURPLUS DE SUBVENTIONS**  
**SOLDE DU FONDS ET BILAN**  
**au 31 décembre 2023**

	<b>31-déc 2023 \$</b>	<b>31-déc 2022 \$</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>25 951</b>	18 843
<b>VARIATIONS</b>		
Contribution annuelle	-	15 355
Affectation du surplus de subvention d'AACR	-	-
Subvention au loyer temporaire SCHL	-	(8 247)
Remboursement à la SCHL	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>25 951</b>	25 951
<b>RÉPARTITION PAR MAISON</b>		
Surplus de subvention AACR		
Maison U	<b>6 435</b>	6 435
Maison IB-IC	<b>4 328</b>	4 328
	<b>10 763</b>	10 763
Surplus de subvention au loyer temporaire SCHL	<b>15 188</b>	15 188

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT**  
**SOLDE DU FONDS ET BILAN**  
**au 31 décembre 2023**

	<b>31-déc 2023 \$</b>	<b>31-déc 2022 \$</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>246 688</b>	213 678
<b>VARIATIONS</b>		
Contribution du fonds d'opérations	<b>47 150</b>	47 150
Utilisation de la réserve	<b>(35 511)</b>	(14 140)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>258 327</b>	<b>246 688</b>

(tableau G)

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**FONDS DE RÉSERVE DE RÉNOVATION**  
**SOLDE DU FONDS ET BILAN**  
**au 31 décembre 2023**

	<b>31-déc 2023 \$</b>	<b>31-déc 2022 \$</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>121 794</b>	108 643
<b>VARIATIONS</b>		
Contribution du fonds d'opérations	<b>183 620</b>	165 750
Utilisation de la réserve	<b>(98 265)</b>	(152 599)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>207 149</u></b>	<u>121 794</u>

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**FONDS DE RÉSERVE DE DROIT AU LOGEMENT**  
**SOLDE DU FONDS ET BILAN**  
**au 31 décembre 2023**

	<b>31-déc 2023 \$</b>	<b>31-déc 2022 \$</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>35 916</b>	<b>23 216</b>
<b>VARIATIONS</b>		
Contribution du fonds d'opérations	<b>23 499</b>	21 672
Utilisation de la réserve	<b>(19 897)</b>	(8 972)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>39 518</u></b>	<b><u>35 916</u></b>

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**FONDS DE RÉSERVE DE GESTION**  
**SOLDE DU FONDS ET BILAN**  
**au 31 décembre 2023**

	<b>31-déc 2023</b>	<b>31-déc 2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>90 946</b>	<b>83 870</b>
<b>VARIATIONS</b>		
Contribution du fonds d'opérations	<b>3 987</b>	<b>7 076</b>
Utilisation du fonds d'opération	<b>(4 574)</b>	<b>7 076</b>
	<b>(587)</b>	<b>7 076</b>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>90 359</b>	<b>90 946</b>
	<b>(tableau H)</b>	

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

---

<b>Code</b>	<b>Propriété</b>	<b>Rue</b>	<b>Nombre de logements</b>	<b>Nombre de mois d'opération</b>
AA	Le Nid	Short	2	12
B	La Britannique	London	9	12
BA	La Centenaire	Laurier	2	12
BB	Le Desève-Cormier	Kitchener	20	12
C	du Huard	Jacques-Cartier N.	5	12
CA	Du Rocher	de Courville	9	12
CB	Cap Vent	de Courville	11	12
CC	Cap Boisé	de Courville	8	12
CD	Du Sentier	de Courville	7	12
CE	Des Falaises	de Courville	7	12
D	Citoyens Unis	Chalifoux	18	6
DA	Les Gorges de la Magog	Magog	4	12
DB	La Vigne du Nord	Belvédère N.	6	12
DC	G.H. Bradford	Moore	3	12
DD	Vieux Sherbrooke	Montréal	14	12
E	la Londonienne	London	2	12
EA	Le Bonheur de Nations	des Fusiliers	6	12
EB	Les jardins d'Hortense	des Fusiliers	7	12
F	D'Edgell-Walsh	Prospect	3	12
FA	des Cèdres	Argyll	5	12
G	Salaberry	Salaberry	6	6
GA	du Tilleul	Brooks	5	12
H	la Centrevilloise	Laurier	4	12
HA	des Érables	Laurier	3	12
HB	la Tourelle	Ball	7	12
HC	la Haute campagne	Brooks	4	12
HD	les Remparts	Laurier	4	12
HE	Les Grands espaces	Brooks	4	12
IA	la Luciole	Saint-Pierre	6	12
IB	la Chambranle	Princesse	6	12
IC	le Soleil levant	Laroque	3	12
J	les Jumelles du Vieux-Nord	Ontario	14	12
JA	le Château Laurier	Laurier	4	12
JB	le Pavillon Laurier	Laurier	4	12
K	la Wilson	Prospect	4	12

**COOPÉRATIVE D'HABITATION DES CANTONS DE L'EST**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

---

<b>Code</b>	<b>Propriété</b>	<b>Rue</b>	<b>Nombre de logements</b>	<b>Nombre de mois d'opération</b>
L	la Closerie des cèdres	Vimy N.	23	12
LA	Mur-Mur	Malouin	7	12
LB	Alice-Gravel	Malouin	7	12
MB	La Dauphine	Moore	6	12
NA	le petit-Canada	Fabre	3	12
NC	du Clocher	Fabre	3	12
OA	La belle Cousineau	Cousineau	12	4
OB	Des Sables	Cousineau	12	4
P	la Marmottière	Prospect	2	12
QA	l'Orée de Bellevue	Dunant	2	12
QB	l'Orée de Bellevue	Dunant	2	12
R	des Boiseries	King George	6	12
RA	les deux Tours	Perry, King George	5	12
S	L'Unique	Bruno-Dandenault	2	12
T	le St-Michel	Saint-Michel	16	12
U	le Laurier-Rose	Laurier	8	12
UA	La Maison Racine	Gillespie	3	12
UB	à venir	Gillespie	6	12
V	Ste-Thérèse	Victoria	23	12
VA	Le P'tit champlain	Champlain	5	12
VB	Véga	Veilleux	8	12
W	la Loggia-épicière	Princesse	10	12
WA	la Charpente	Dunant	6	12
WB	ma Campagne	Rioux	4	12
X	la Salamandre	Fabre	5	12
Y	la Sittelle	Laurier	4	12
Z	Maison Marengo	Cate	5	12

---

421

